

8. Seconde « FAMILLES DE MÉTIERS » Accompagnement à l'orientation et affectation en 1^{ière} professionnelle

Objet : accompagnement des élèves dans le cadre de la mise en œuvre des familles de métiers

Référence : arrêté ministériel du 15/04/19 – JO du 19/05/19 « Définition des familles de métiers ».

Éléments de contexte

Mise en place en classe de seconde professionnelle, la famille de métiers s'inscrit dans une logique de parcours de l'élève.

Définie nationalement, une famille de métiers regroupe les compétences professionnelles communes aux spécialités de baccalauréat d'un même domaine qui la composent. Elle vise à améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel en rendant les choix d'orientation plus simples et plus flexibles pour conforter ou infléchir le parcours de formation du jeune.

Cette organisation nouvelle permet **d'acquérir les premières compétences professionnelles utiles dans un secteur**, de **se professionnaliser** et surtout **d'affirmer progressivement un choix d'orientation sur l'ensemble de l'année de seconde**.

14 familles de métiers sont mises en œuvre :

- **Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics** : bacs pros « Aménagement et finitions du bâtiment », « Intervention sur le patrimoine bâti option A maçonnerie, B charpente ou C couverture », « Menuiserie aluminium verre », « Ouvrages du bâtiment : métallerie », « Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre », « Travaux publics ».
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique** : « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités », « Logistique », « Organisation de transport de marchandises ».
- **Métiers de la relation client** : bacs pros « Métiers de l'accueil », « Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial » ou « option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale ».
- **Métiers de l'aéronautique** : bacs pros « Aéronautique option avionique ou système ou structure », bac pro « Aviation générale* ».
- **Métiers des industries graphiques et de la communication** : bacs pros « Façonnage de produits imprimés, routage* », « Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques » ou « option B productions imprimées ».
- **Métiers de l'hôtellerie-restauration** : bacs pros « Commercialisation et services en restauration », « Cuisine ».
- **Métiers de l'alimentation** : bacs pros « Boucher-charcutier-traiteur », « Boulanger-pâtissier », « Poissonnier-écailler-traiteur* ».

- **Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment** : bacs pros « Technicien d'études du bâtiment option A études et économies » ou « option B assistant en architecture », « Technicien géomètre-topographe ».
- **Métiers de la beauté et du bien-être** : bacs pros « Esthétique cosmétique parfumerie », « Métiers de la coiffure ».
- **Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules** : Bacs pros « Maintenance des matériels option A matériels agricoles, option B matériels de construction et manutention, option C matériels d'espaces verts », « Maintenance des véhicules option A voitures particulières, option B véhicules de transport routier, option C motocycles ».
- **Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels** : bacs pro « Fonderie* », « Microtechniques », « Technicien en chaudronnerie industrielle », « Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages », « Technicien en réalisation des produits mécaniques option réalisation et suivi de productions », « Technicien modeleur », « Traitements des matériaux* ».
- **Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement** : Bacs pros « Etude et réalisation d'agencement », « Technicien de fabrication bois et matériaux associés », « Technicien menuisier agenceur ».
- **Métiers des transitions numérique et énergétique** : bacs pros « Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique », « Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables », « Maintenance et efficacité énergétique », « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés », « Métiers du froid et des énergies renouvelables ».
- **Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées** : bacs pros « Maintenance des systèmes de productions connectés », « Pilote de ligne de production », « Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons », « Technicien de scierie* ».

* Non proposé dans l'académie sous statut scolaire

Accompagnement à l'orientation des élèves en seconde famille de métiers

Au terme de la classe de seconde, l'élève poursuivra son cycle de formation dans une classe de première professionnelle d'une des spécialités de la famille des métiers dont il est issu.

Il convient donc au cours de l'année de seconde d'accompagner chaque jeune dans l'élaboration du choix de spécialité de baccalauréat.

Dès la rentrée scolaire, et notamment lors de la période spécifique d'intégration définie dans la circulaire n°2016-055 du 29 mars 2016 :

- Des entretiens de positionnement sont organisés afin de prendre connaissance des élèves, de leurs acquis et de leurs souhaits d'orientation,
- La découverte des différents métiers de la famille peut être amorcée par des visites d'entreprise et/ou des interventions de professionnels dans les classes.

Durant les temps d'enseignement, l'élève met en œuvre des compétences afférentes aux différents métiers de la famille et les diplômes inhérents. Les enseignants s'attacheront à travailler les compétences communes aux différents baccalauréats en les mettant en œuvre au travers de projets qui permettront d'aborder les différents champs professionnels. Une partie de l'horaire de l'accompagnement renforcé peut être utile pour travailler l'orientation des élèves.

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) jouent un rôle essentiel. Ces mises en situation en entreprise doivent être l'occasion pour l'élève soit de conforter son choix initial soit de le faire évoluer à la faveur des expériences professionnelles vécues.

Les PFMP permettront également aux élèves de s'immerger dans des contextes professionnels méconnus, d'enrichir des représentations initialement stéréotypées des métiers, de conforter leur projet professionnel.

Des entretiens individuels menés par les enseignants aideront l'élève à préciser son projet, permettront de s'assurer de la pertinence du lieu de PFMP et des activités qui seront confiées à l'élève par le tuteur au regard de son profil. A l'issue de la PFMP un bilan avec l'élève doit être conduit pour analyser les compétences acquises et l'accompagner au mieux dans son projet professionnel.

Les visites d'entreprises, les rencontres avec les professionnels, l'adaptation possible des PFMP en classe de seconde concourent à découvrir les différents secteurs d'activités et à consolider le choix d'orientation du jeune.

L'élève, à l'issue de la seconde pourra également poursuivre sa formation par la voie de l'apprentissage.

Les sections européennes à l'issue d'une seconde "famille de métiers »

Les élèves qui entrent en seconde professionnelle « famille de métiers » ont la possibilité de poursuivre en première en « section européenne » si la spécialité choisie propose cette option.

Procédure d'affectation à l'issue de la seconde « famille de métiers »

La procédure doit permettre de sécuriser le parcours des élèves dans leur établissement d'origine tout en donnant à ceux qui le souhaitent la possibilité de demander un changement d'établissement pour suivre une formation qui ne serait pas proposée où ils sont scolarisés en seconde.

Par conséquent, l'affectation est de droit dans l'établissement d'origine si la demande porte sur les spécialités de baccalauréat professionnel proposées dans cet établissement.

Principes et priorités d'affectation

Si une seule spécialité de 1^{ère} est proposée dans le lycée : sous réserve de formuler le vœu, les élèves issus de 2nde professionnelle « famille de métiers » du lycée sont prioritaires.

Si plusieurs spécialités coexistent, la famille formule par ordre de préférence autant de vœux que de spécialités proposées dans l'établissement fréquenté.

L'affectation est alors réalisée selon les critères suivants :

- Avis du chef d'établissement, suite au conseil de classe, valant bonification (profil de l'élève,

motivation, perspectives de réussite) : il s'appuie essentiellement sur les activités pédagogiques et les démarches réalisées par l'élève pour consolider son projet d'orientation (recherches documentaires, JPO...)

- Affectation selon l'ordre des vœux et les avis dans la limite des capacités d'accueil de première.

La priorité doit être obligatoirement donnée sur l'un des vœux.

L'affectation en classe de première dépend donc prioritairement :

- De l'établissement de scolarisation en classe de seconde,
- De l'avis porté par le chef d'établissement d'origine après consultation de l'équipe pédagogique sur l'appréciation du travail pédagogique conduit en seconde,
- Des capacités d'accueil de l'établissement demandé.

Le barème classant n'intervient ensuite que pour traiter les demandes de changement de lycée, dans la limite des capacités d'accueil restées disponibles après affectation des élèves montant dans leur lycée d'origine.

Annexe : préconisations complémentaires par famille de métiers

Métiers de la relation client

Les situations professionnelles, les échanges avec divers intervenants, les actions de terrain, les jeux de rôle qui en découlent participent à cette découverte.

En classe de seconde, deux périodes de trois semaines chacune, sont proposées pour les trois spécialités. Sachant que les métiers de l'accueil sont bien souvent présents dans les métiers du commerce et de la vente (par exemple dans la grande distribution), un seul lieu peut permettre d'aborder deux spécialités.

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

Les activités sont reliées entre elles au sein de processus et d'opérations qui s'enchaînent chronologiquement et qui mobilisent, selon les scénarios, une ou plusieurs des trois spécialités de la famille.

Dans le respect des cinq domaines de compétences communes, les enseignants s'attacheront à la mise en œuvre d'une pédagogie de scénario, à la verbalisation et l'explicitation des activités par les élèves ainsi que l'utilisation d'un simulateur d'entreprise (Progiciel de Gestion Intégré)

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

En amont de la réalisation en atelier, les élèves vont travailler sur la partie des compétences communes liées à l'étude et la préparation de la réalisation. Ce travail est mené à partir de projets de construction sous format numérique en modélisation 3D (maquette BIM). La salle est alors organisée en îlots et est équipée de postes informatiques.

La maquette numérique permet de développer, pour une même compétence, des activités différentes en fonction des spécialités de BCP de la famille (gros-œuvre, peinture-revêtement, menuiserie métallique ou aluminium, travaux publics, patrimoine bâti)

Pour la partie réalisation, les élèves découvrent les gestes professionnels de la spécialité de l'établissement. Dans le cas où l'élève pense s'orienter vers une autre spécialité de BCP, il faudra en tenir compte lors du choix de l'entreprise lors de la première PFMP. Un partenariat avec un établissement proposant la spécialité peut également être envisagé.

Métiers des industries graphiques et de la communication

La classe de première et de terminale permettra d'aborder ces compétences avec des niveaux de technicité et de complexité plus importants.

Les compétences communes à développer dès la classe de seconde permettent de professionnaliser les élèves à partir d'une progression pédagogique commune et cohérente sur le cycle de formation. La démarche de projet permet de travailler les compétences communes de la famille de métiers par une approche « spiralaire ». Les élèves se détermineront progressivement vis-à-vis de leur choix d'orientation (découverte des options puis au fur et à mesure de l'année scolaire l'élève conforte son projet).

Métiers hôtellerie-restauration

La classe de seconde famille des métiers Hôtellerie-Restauration prépare des serveurs et des cuisiniers. Pour cela, une adaptation des contenus de formation a été opérée à partir des deux référentiels en vigueur. Il s'est agi en particulier d'identifier les compétences utiles et nécessaires aux emplois visés par ces deux certifications. Cette première année du cursus n'est donc en rien une année de découverte. Elle est d'emblée professionnalisante. Elle entend doter tous les élèves, quelle que soit la spécialité qu'ils choisiront à l'issue de la classe de seconde, d'un socle de compétences utiles et nécessaires pour la poursuite de leur professionnalisation.

L'élève peut ainsi tout au long de la classe de seconde construire son projet et faire un choix étayé entre ces deux spécialités. Par ailleurs, cette montée en compétences des élèves grâce à une meilleure connaissance des deux métiers, constituera à l'issue du parcours un atout supplémentaire pour celles et ceux qui se destineront à préparer un BTS Management en Hôtellerie Restauration.

Métiers de l'alimentation

À partir des activités de la boulangerie-pâtisserie, les élèves seront amenés à acquérir une partie des nombreuses compétences professionnelles communes aux trois baccalauréats professionnels de la famille.

Pour les identifier, ils s'appuieront notamment sur l'expérience acquise dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel ainsi que sur la partie traiteur.

Ainsi, la nature, l'unicité ou la diversité des lieux de PFMP sera recherchée, en fonction de la maturité du projet professionnel.

Métiers de la beauté et du bien-être

La mise en œuvre de compétences communes au travers d'activités se déroule sur l'un ou l'autre des plateaux techniques, quels que soient ces plateaux (coiffure et/ou esthétique) au sein de l'établissement. Elle permet, dès la seconde, de professionnaliser les élèves pour l'un des deux métiers. Il n'est pas envisagé, pour un même groupe d'élèves, de travailler la moitié du temps sur le plateau esthétique et l'autre moitié sur le plateau coiffure.

Métiers de l'aéronautique

Baccalauréat professionnel aéronautique option avionique/option systèmes/option structure et aviation générale.

Cette seconde professionnelle permettra aux élèves de découvrir les différents secteurs de l'aéronautique et de l'aviation générale et d'affirmer leur choix d'orientation. Une organisation destinée à donner le temps et les connaissances nécessaires, tout en se professionnalisant progressivement est proposée. La réalisation de projets permettra de proposer des activités situées aux interfaces des différents métiers. Par exemple, les élèves apprennent à exploiter des documents techniques, préparer et réaliser une intervention, effectuer des contrôles et des inspections ou adapter leur attitude professionnelle, des compétences aussi utiles en aéronautique qu'en aviation générale.

Grâce à l'organisation des activités pratiques en îlots - organisation qui n'est pas seulement structurelle, mais essentiellement pédagogique - et la démarche de projet, les élèves découvrent l'ingénierie concourante si prégnante dans toutes les entreprises. La prise en compte de la complexité du monde qui nous entoure implique d'accoutumer les élèves à ces modalités de travail et de réflexion.

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment.

Les compétences développées sont communes aux métiers des études du bâtiment (économie de la construction, assistant en architecture) et du géomètre-topographe.

Les activités proposées sont issues de maquettes numériques 3D et sont du domaine des études de la construction, de l'architecture (conception de maquettes 3D, plans d'architecture, calculs de quantité...) et de la topographie (levé de terrain, études cadastrales...).

Les compétences communes acquises en classe de seconde font partie intégrante des compétences à acquérir pour la spécialité de Bac Pro choisie : TEB (Technicien d'études du bâtiment) et TGT (Technicien Géomètre-Topographe).

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

Cette famille des métiers regroupe les activités d'un même métier mais réalisées dans un environnement différent. En effet, les activités professionnelles des diplômés concernés sont communes : la préparation des opérations de maintenance, le diagnostic, l'intervention et la réception-restitution du matériel ou du véhicule. L'environnement est par contre différent : « l'objet technique » à maintenir est soit un matériel (agricole, de construction et de manutention ou d'espaces verts), soit un véhicule (une voiture particulière, un véhicule de transport routier ou un motorcycle). Suivant le type de matériels ou de véhicules, les futurs diplômés exerceront leurs activités dans des entreprises de

distribution, de maintenance, de service ou de location.

La maintenance des matériels et des véhicules va connaître dans les prochaines années des transformations profondes, sous la pression de l'impératif environnemental, des évolutions technologiques et des changements de comportement des utilisateurs. Plus encore qu'aujourd'hui, les matériels et les véhicules de demain devront être propres, autonomes, partagés.

Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Les métiers de la production mécanique évoluent, se diversifient et permettent une prise en charge globale du besoin des clients, de la conception à la fabrication ou à l'assemblage d'ensembles mécaniques.

Dans le cadre de la réalisation d'un projet commun regroupant plusieurs procédés d'obtention, les élèves acquièrent les compétences professionnelles communes liées aux métiers de la production : décoder, préparer, suivre un mode opératoire, contrôler, communiquer ... La réalisation d'une même pièce sur différents plateaux techniques pourra donner lieu à des échanges entre les élèves sur différentes caractéristiques : durée de fabrication, résistance, matière ...

Cette famille regroupe donc de nombreux métiers ainsi que des activités associées, permettant d'intervenir de manière collaborative conjointement ou successivement dans le cycle de vie d'un produit mécanique.

Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

Outre les matériaux utilisés (le bois et ses dérivés), la seconde pro MAMA permet une approche globale des compétences communes : analyser, préparer, organiser, mettre en œuvre, contrôler et communiquer ainsi que la plupart des savoirs qui leur sont associés.

Les projets conduits permettront aux élèves d'appréhender des concepts, des processus, des méthodes, des règles de travail sur lesquels ils auront travaillé avec plusieurs enseignants. Mais ils permettront également de développer les notions de créativité, d'autonomie, de culture du compromis et l'esprit de synthèse pour atteindre un objectif technique dans un contexte sociétal donné

Métiers des transitions numérique et énergétique

Le secteur de l'énergie connaît une transformation rapide et profonde au niveau mondial. Dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique, le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est une priorité pour de nombreux pays dans le monde.

La famille des métiers des transitions numérique et énergétique est mise en place afin d'anticiper les besoins en compétences, mais aussi répondre aux évolutions des métiers et relever le défi.

Pour cette seconde, des projets dans le secteur du bâtiment serviront de support à la conception des séquences pédagogiques. Ces projets pourront être des constructions neuves ou de rénovation, le contexte de la rénovation énergétique des bâtiments étant particulièrement propice au développement de compétences communes à la famille de métiers déclinées dans les différentes spécialités et options des diplômes (7 au total).

La maîtrise des technologies numériques est essentielle pour les acteurs de cette famille de métier :

elle offre des possibilités inédites en matière de production, de distribution et de consommation d'énergie au travers des réseaux connectés, intelligents.

Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

Les compétences communes à travailler en classe de seconde « famille de métiers`PMIA » émergent du rapprochement entre les référentiels des diplômes (Bac Pro MSPC-PLP-PCEPC). L'ensemble des activités de cette famille des métiers consiste en la fabrication de produits innovants et personnalisés, répondant au concept d'usine 4.0. Il devient important d'optimiser la « chaîne élargie » (de la conception à la production) dans des délais maîtrisés tout en intégrant des innovations. Cette évolution nécessite de développer des activités technologiques en utilisant la robotique, la cobotique, l'information, l'automatisation, les capteurs, la mise en réseau... Cette nouvelle révolution industrielle est connectée, numérique, avec des outils tels que la simulation, la modélisation ou la virtualisation.

Pour cela, la classe de seconde constitue une année de professionnalisation, les activités professionnelles proposées devront être` reprises en classe de première et terminale avec des niveaux de technicité` et de complexité` plus importants. La progression pédagogique s'attachera autour des 6 compétences communes en prenant appui sur des projets communs.

Liste des parcours magistère

Métiers de la relation client	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de la relation client (education.fr)
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (education.fr)
Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics (education.fr)
Métiers des industries graphiques et de la communication	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers des industries graphiques (education.fr)
Métiers hôtellerie-restauration	Famille de métiers - Hôtellerie-Restauration (ac-versailles.fr) Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de l'hôtellerie et de la restauration (education.fr)
Métiers de l'alimentation	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de l'alimentation (education.fr)
Beauté bien-être	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de la beauté et du bien être (education.fr)
Métiers de l'aéronautique	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de l'aéronautique (education.fr)
Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment (education.fr)
Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de la maintenance des matériels et des véhicules (education.fr)
Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de la fabrication mécanique (education.fr)
Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement (education.fr)
Métiers des transitions numérique et énergétique	Parcours: Transformer la voie professionnelle, Section: Famille des métiers des transitions numérique et énergétique (education.fr)
Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées	https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/4/cms/default-domain/workspaces/gt-filere-mspc-maintenance-des-systemes-de-production-connectes?scope=__nocache